



Inégalités femmes hommes : la Franche-Comté dans la moyenne nationale

En matière d'inégalités femmes hommes, la Franche-Comté se situe le plus souvent près de la moyenne nationale. Elle apparaît cependant un peu plus inégalitaire pour certains indicateurs notamment la part des inscrits au baccalauréat professionnel et la part des salariés à temps partiel.

Agnès Boudaquin, Jérôme Bourgeois, Insee Franche-Comté

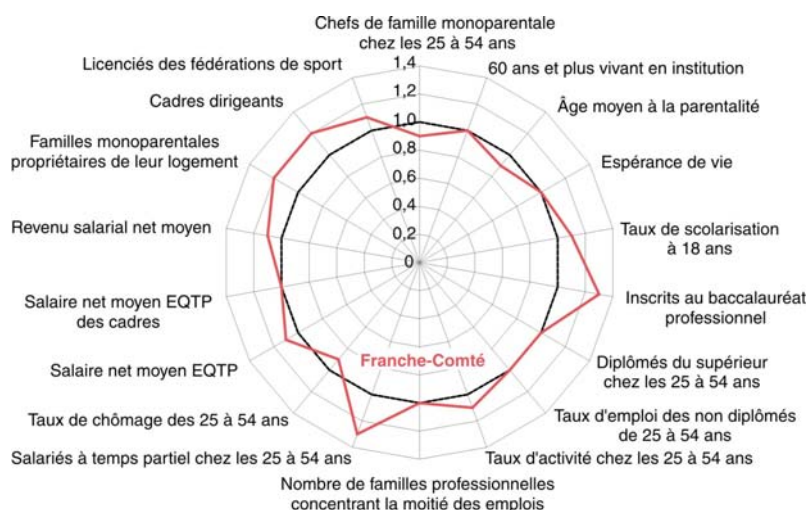
La loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes vise à réduire les inégalités entre les deux sexes dans les sphères privées, professionnelles et publiques. Pourtant, malgré le renforcement du cadre législatif, certaines inégalités perdurent.

La mise à disposition par l'Insee d'indicateurs statistiques sexués permet de mesurer ces inégalités en matière de démographie, d'éducation, d'emploi, de revenus et de conditions de vie.

La Franche-Comté se démarque peu en matière d'inégalités femmes-hommes

Pour la moitié des 18 indicateurs retenus (figure 1), les inégalités entre femmes et hommes en Franche-Comté sont en 2011 inférieures ou les mêmes que celles observées au niveau national. La région connaît cependant des inégalités plus marquées qu'en moyenne nationale pour 9 indicateurs, en particulier la part des inscrits au baccalauréat professionnel et la part des salariés à temps partiel chez les 25 à 54 ans.

1 Position de la région par rapport à la moyenne française sur 18 indicateurs d'inégalité entre femmes et hommes en 2011



Note de lecture : Pour chaque indicateur ce radar permet de situer les écarts femmes hommes de la région par rapport aux écarts femmes hommes nationaux. Ainsi, pour les valeurs au dessus de 1, les différences entre sexes sont plus marquées dans la région qu'en moyenne nationale et inversement pour les valeurs inférieures à 1.

Ainsi l'écart entre la part des femmes et celle des hommes inscrits au baccalauréat professionnel atteint 19 points en Franche-Comté contre 14 points en moyenne métropolitaine soit un ratio de 1,3.

Sources : Insee ; DEPP ; Ministère des sports, 2011

Moins de filles que de garçons dans l'enseignement professionnel

Dans le domaine de l'éducation, les performances scolaires des filles sont en moyenne plus élevées que celles des garçons. Elles redoublent moins, leur taux de réussite au diplôme national du brevet et du baccalauréat est plus élevé et elles sont plus nombreuses à être diplômées de l'enseignement supérieur.

En 2011, dans la région comme en moyenne en France, le taux de scolarisation des filles est supérieur à celui des garçons (figure 2). C'est entre 16 et 18 ans que l'écart est le plus important. Ainsi, en 2011 en Franche-Comté, 72 % des filles âgées de 18 ans sont scolarisées contre 62 % des garçons du même âge, taux légèrement inférieurs à la moyenne nationale qui est de 74 % pour les filles et de 65 % pour les garçons.

Dès la fin du collège, filles et garçons s'orientent différemment. Les filles optent davantage pour l'enseignement général et technologique que pour l'enseignement professionnel et dans ce cas très rarement pour les sections industrielles. Ainsi en 2011, seulement un peu plus d'un tiers des filles sont dans une filière professionnelle contre presque la moitié des garçons qui optent dans ce cas plus volontiers pour un domaine relevant de la production concrète. Inversement 60 % des filles et seulement 49 % des garçons de la région choisissent une seconde générale et technologique.

2 Chiffres clés de l'éducation

	Franche-Comté		France	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Taux de scolarisation à 18 ans en 2011 (en %)	71,6	61,5	73,7	64,8
Année scolaire 2011-2012				
Orientation prise après la classe de 3 ^{ème} (part en %) :				
Seconde générale et technologique	59,9	49,0	63,0	52,1
Enseignement professionnel	34,6	46,7	30,8	42,1
Autres*	5,5	4,3	6,2	5,8
Participation au bac selon la série (part en %) :				
Général	51,2	33,9	51,6	39,5
Professionnelle	28,1	47,3	26,5	40,8
Technologique	20,7	18,8	21,9	19,7
Taux de réussite au bac (part en %) :				
Général	91,0	88,4	90,7	88,4
Professionnelle	82,0	78,1	81,4	76,6
Technologique	87,8	84,4	84,5	82,4

* redoublement et sortie du système scolaire

Sources : Insee, Recensement de la population ; Depp Système éducatif français (MEN), Safran (Agriculture), apprentissage

Cette différenciation se retrouve à tous les niveaux, de l'apprentissage jusqu'au diplôme universitaire. En Franche-Comté comme en moyenne en France, il y a trois fois plus d'apprentis chez les garçons que chez les filles.

L'écart entre les filles et les garçons est particulièrement marqué en Franche-Comté dans la filière des baccalauréats professionnels. En 2011, la part des garçons inscrits au baccalauréat professionnel est de 19 points supérieure à celle des filles contre 14 points en moyenne nationale. Cette particularité régionale s'explique en partie par une offre de formations professionnelles dans les spécialités de production plus importante en Franche-Comté (49 %) qu'en moyenne en France (44 %). Or, les filles sont particulièrement peu présentes dans les baccalauréats professionnels conduisant vers des spécialités de production (une fille sur six élèves), tandis qu'elles sont majoritaires dans ceux menant vers des spécialités de services (deux filles sur trois élèves).

Neuf salariés sur dix à temps partiel sont des femmes

En Franche-Comté comme en moyenne nationale, les femmes sont de plus en plus nombreuses à être actives. En 2011, le taux d'activité des Franc-comtoises âgées de 25 à 54 ans s'élève à 87 %, soit la moyenne nationale. Malgré une augmentation de 7 points entre 1999 et 2011, ce taux reste inférieur de 9 points à celui des hommes du même âge (96 %). En outre, les femmes sont davantage touchées par le chômage. L'écart entre les taux de chômage des femmes et des hommes dans la région est légèrement inférieur à l'écart observé au niveau national (figure 3).

3 Chiffres clés de l'emploi

	Franche-Comté		France	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Taux d'activité (en %)	87,0	96,2	86,6	95,2
Taux de chômage (en %)	10,9	9,2	12,1	10,1
Part des actifs occupés à temps partiel (en %)	33,3	4,2	27,3	5,1
Répartition des actifs occupés à temps partiel (en %)	88,8	11,2	84,3	15,7

Champ : actifs ayant un emploi âgés de 25 à 54 ans

Source : Insee, Recensement de la population 2011

Parmi l'ensemble des régions de France, la Franche-Comté compte en 2011 la plus forte proportion de femmes salariées à temps partiel : 33 % contre 27 % en moyenne en France. Contrairement aux femmes, très peu d'hommes occupent un emploi à temps partiel, en Franche-Comté comme ailleurs. Ainsi, parmi l'ensemble des salariés à temps partiel, neuf sur dix sont des femmes. En 2011, l'écart entre la part des femmes salariées à temps partiel et celle des hommes atteint 29 points dans la région.

La majorité des femmes à temps partiel occupe un emploi peu qualifié dans le secteur tertiaire : aide à domicile, adjoint administratif, assistante maternelle ou secrétaire. ■

Quelques dates

1944 : droit de vote et d'éligibilité des femmes

1965 : les femmes mariées peuvent exercer une profession sans l'autorisation de leur mari

2000 : promulgation de la 1^{ère} loi sur la parité politique

2012 : loi contre le harcèlement sexuel

Pour en savoir plus :

- "Femmes et Hommes", Insee, *Dossier*, mai 2014
- "Femmes et Hommes - Regards sur la parité", Insee *Références*, édition 2012



Insee Franche-Comté
8 rue Louis Garnier
25020 Besançon

Directeur de la publication :
Patrick Pétour

Rédacteur en chef :
Martine Azouguagh

Crédit photo :
Copyright CRT Franche-Comté

ISSN : 2416-8181

© Insee 2015